

AAPPMA LA GAULE DES COUDANS – PROGRAMME DES ACTIVITES 2021

Dates	Lieux et horaires	Activités	Notes
Toute l'année	Par correspondance	Vente cartes rivière et lac	Appeler le 06.11.88.59.60
Samedi 6 mars	Maison de la pêche De 10h à 16h	Assemblée générale exercice 2020	Voir convocation individuelle
Dimanche 14 mars		Dernier jour pour commande saumon fumé de Pâques	
Jeudi 1 ^{er} avril	Maison de la pêche de 14h à 20 h	Distribution des commandes de saumon fumé de 15h à 19h	Se faire inscrire
Samedi 03 avril		Ouverture pêche rivière	
Dimanche 06 juin	Place du village de St Thibaud de 07h à 16h	Fête du pain Vente de diots Aquariums	Se faire inscrire
Du 04 octobre au 31 décembre	Parking maison de la pêche et local pisciculture, de 08h à 12h	Captures de géniteurs Pontes	Besoin de 2 équipes de 6 par semaine
Dimanche 10 octobre		Fermeture pêche rivière	
A partir du 11 octobre		Rendre les carnets de captures rivière	
Vendredi 26 novembre	Maison de la pêche 20h	Assemblée générale exercice 2021	
Samedi 27 novembre	Salle polyvalente St Thibaud de 15h30 à 21h00 Se faire inscrire	Préparation : 15h30 à 18h Dégustation/commandes des saumons : 18h à 20h Nettoyage : 20h à 21h	Date limite des commandes : 01 décembre à 20h
Jeudi 16 décembre	Salle polyvalente St Thibaud (locaux techniques).	Réception des saumons et préparation des commandes (horaire à déterminer)	Commandes à partir de 10 filets :
Vendredi 17 décembre	De 13h à 20h00 Se faire inscrire	Distribution des commandes de 15h à 19h30	Jeudi 16/12 Autres commandes : Vendredi 17/12
Toute l'année	Maison de la pêche	Travaux imprévus	Se faire inscrire

AVERTISSEMENT : la participation aux quelques activités programmées ci-dessus, n'est pas obligatoire et ne se fera que sur la base du volontariat, dans le respect des gestes barrières (port du masque, gel hydro-alcoolique, distanciation).

Surtout, ne vous présentez pas à une activité si vous pensez avoir des symptômes du coronavirus ou si vous êtes cas contact, sans symptôme.

En outre, les contraintes sanitaires qui seront en vigueur à ce moment là (confinement, couvre-feu), pourraient nous obliger à reporter ou annuler ces activités.

Les permanences pour la vente des cartes de pêche sont annulées et les cartes ne sont pas en vente chez le président, ni les membres du bureau.

Cette année, elles sont à commander auprès de la secrétaire de l'association (tél : 06.11.88.59.60) et vous seront envoyées par courrier (joindre une enveloppe timbrée avec votre règlement). Si vous ne souhaitez qu'une carte rivière, celle-ci pourra vous être transmise par mail.

Tout nouvel adhérent devra transmettre sa demande d'adhésion signée.